

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 17 décembre 2012, à 20h40 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Calendrier des séances de conseil pour 2013
- 4- Engagement Yvon Garand jeux d'hiver et d'été 2012-2013
- 5- Formation en espace clos (aqueduc)
- 6- Echelle et nettoyage des bassins aqueduc Principale
- 7- Avis de motion modification du Règlement 2011-004  
circulation des véhicules hors-route
- 8- Affaires nouvelles
- 9- Période de questions
- 10- Période de suggestions
- 11- Clôture de la séance

RÉS. 2012-12-352 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Deux personnes assistent à l'assemblée de conseil.

Un commentaire est fait sur le règlement à adopter le 14 janvier prochain concernant l'allocation de transition versée au maire.

RÉS. 2012-12-353 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES  
DU CONSEIL POUR 2013

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20H :

14 janvier	4 février
4 mars	8 avril
6 mai	3 juin
8 juillet	5 août
9 septembre	1er octobre
11 novembre	2 décembre

- QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

RÉS. 2012-12-354 ENGAGEMENT OFFICIER AUX LOISIRS

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Yvon Garand au poste d'officier aux loisirs pour les jeux d'hiver et d'été 2012-2013.

Le nombre d'heures allouées est de 630 réparti sur les deux saisons. Le salaire est selon la convention établie.

Il est à noter que madame Francine Buisson, conseillère s'est retirée de toute discussion autant en séance privée que publique concernant l'adoption de cette résolution. Monsieur Yvon Garand est le conjoint de madame Francine Buisson.

Adoptée

RÉS. 2012-12-355 FORMATION ESPACE CLOS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la formation pour le travail en espace clos prévue en janvier 2013 pour le lavage des bassins aqueduc Principale.

Adoptée

RÉS. 2012-12-356 NETTOYAGE BASSINS AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'une échelle en stainless et le nettoyage des bassins à la station de pompage de l'aqueduc Principale. Le coût estimé est de 3 900.00 \$ plus taxes.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement 2011-004 circulation des véhicules hors-route.

## AFFAIRES NOUVELLES

### RÉS. 2012-12-357 FÉLICITATIONS JUDITH PICARD

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des sincères félicitations sont adressées à madame Judith Picard pour le prix Jean-Marie Gauvreau remporté au Salon des Métiers d'Art de Montréal. Le conseil municipal est fier d'avoir parmi ses citoyens une artiste d'un aussi grand renom.

Adoptée

### ANDRÉ GARANT

- Monsieur le maire mentionne qu'un très bon animateur en la personne de monsieur Michel Lefebvre est présent pour les soirées de la Féerie à Floribell.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Gilles Garceau félicite et remercie le conseil municipal pour son implication et la vitesse à laquelle le dossier des motoneiges a été traité.
- Madame Mariette Béland s'informe à savoir si Jérôme Bourassa a terminé sa formation concernant l'aqueduc.

### PÉRIODE DE SUGGESTIONS

### RÉS. 2012-12-358 FÉLICITATIONS FRED PELLERIN

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des sincères félicitations sont transmises à Fred Pellerin pour sa nomination en première place des artistes de l'année 2012 du Palmarès annuel mentionné dans le journal La Presse. Cette première position lui a été décernée parce qu'il est l'artiste rassembleur par excellence et à cause de son rayonnement aussi bien au Québec qu'en France.

Félicitations Fred!

Adoptée

RÉS. 2012-12-359 FÉLICITATIONS NICOLAS PELLERIN

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des sincères félicitations sont adressées à Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs pour leur nomination comme révélation des trois dernières années dans le monde trad.

Félicitations les gars!

Adoptée

RÉS. 2012-12-360 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H10.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Dir. Générale sec-trésorière

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire